



# ODYSSEUS COURS D'ÉTÉ 2026

## Bourses d'études pour réfugiés

*La bourse couvre  
une partie des frais  
de scolarité, des  
frais de  
déplacement et des  
frais de logement,  
en fonction de votre  
situation financière  
personnelle.*

***Soutenez notre  
campagne de  
financement***

***ou***

***Inscrivez-vous  
avant le  
15 mai***





## COURS D'ÉTÉ ODYSSEUS SUR LE DROIT ET LA POLITIQUE D'IMMIGRATION ET D'ASILE DE L'UE

Le Réseau académique Odysseus, en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), lance un appel à candidatures auprès des réfugiés pour la 26e édition de son cours d'été sur le droit et la politique de l'UE d'immigration et d'asile (Bruxelles, du 29 juin au 10 juillet 2026).

### À propos du cours d'été

Le cours d'été est organisé par le Réseau Académique Odysseus. Il offre une présentation complète et actualisée du droit et des politiques européennes en matière d'immigration et d'asile. Les participants bénéficieront d'enseignements à la fois théoriques et pratiques dispensés par des universitaires de renom, des praticiens expérimentés et des hauts fonctionnaires européens. Une attention particulière sera portée aux évolutions récentes de la législation, de la jurisprudence et des politiques de l'Union européenne. Les cours se donnent à Bruxelles en anglais et en français et sont aussi disponibles en ligne uniquement en anglais.

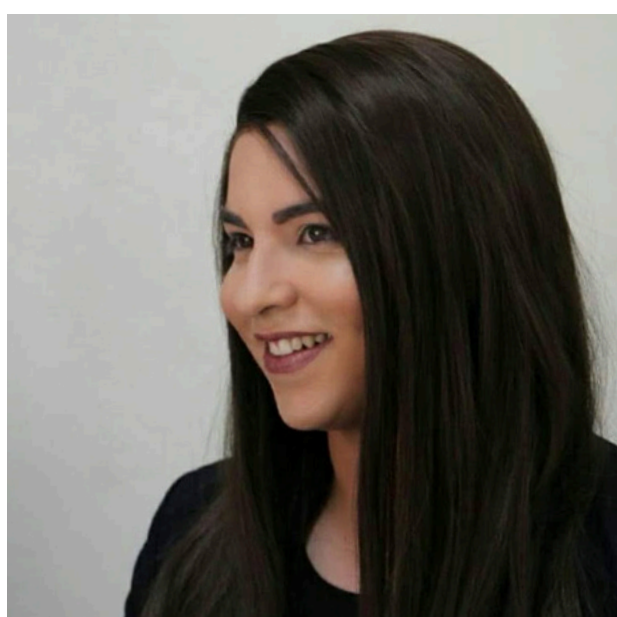
### À propos des bourses pour étudiants réfugiés

Cette initiative répond à la situation actuelle de l'asile en Europe et vise à offrir aux réfugiés-étudiants l'opportunité d'acquérir des connaissances en droit européen de l'immigration et de l'asile. Elle a pour objectif de soutenir leur intégration, notamment en leur permettant d'échanger avec des universitaires européens et de poursuivre leurs études parfois interrompues en raison de leur départ forcé de leur pays d'origine. Depuis 2016, 35 réfugiés issus de divers horizons ont bénéficié d'une bourse grâce à ce programme. Ils viennent de pays tels que l'Irak, l'Afghanistan, la Syrie, l'Érythrée, l'Ukraine, le Soudan et bien d'autres encore.

Seules les personnes reconnues officiellement comme réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire/temporaire peuvent postuler. Les demandeurs d'asile ne disposant pas encore d'un statut de protection juridique ne sont PAS éligibles. **La date limite pour candidater est le 15 mai 2026.**

### **Découvrez les témoignages de précédents étudiants-réfugiés!**

[Camila Vargas \(El Salvador\)](#)



[Reshad Jalali \(Afghanistan\)](#)



[Abdulhamid Zahidi \(Afghanistan\)](#)



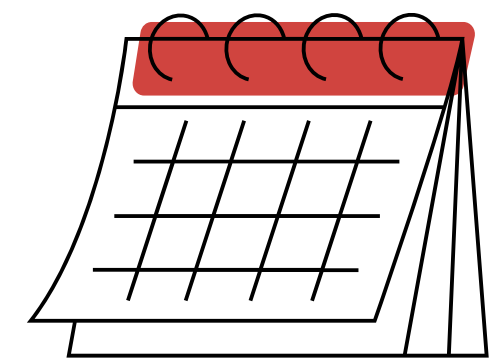
Cette initiative étant entièrement autofinancée, le réseau Odysseus ne peut la financer seul. Il a donc lancé une **campagne de financement participatif**. Nous espérons pouvoir financer intégralement la participation d'une dizaine de personnes bénéficiant du statut de réfugié ou d'une protection subsidiaire en Europe. Merci d'avance pour vos dons, petits ou grands, tous sont les bienvenus !

Consultez notre brochure **'Refugee Voices'** dans laquelle les étudiants réfugiés de l'édition 2025 de l'université d'été se présentent.



### **Critères d'éligibilité**

- Être réfugié ou bénéficiaire d'une protection subsidiaire/temporaire dans un pays de l'UE. La préférence peut être accordée aux personnes ayant obtenu une protection entre 2024 et 2026.
- Être titulaire d'au moins une licence en droit ou dans un domaine connexe, ou avoir une expérience professionnelle équivalente (par exemple, au sein d'une ONG).
- Avoir une connaissance pratique de l'anglais ou du français.



### **Comment postuler (avant le 15 Mai 2026) :**

1. Remplissez le **formulaire en ligne** et sélectionnez l'option "Réfugié" dans la rubrique "Droits d'inscription".
2. Envoyez les documents suivants par e-mail à [odysseus@ulb.be](mailto:odysseus@ulb.be) :
  - Votre CV, détaillant votre formation et/ou votre expérience pertinente ;
  - Une courte lettre de motivation expliquant en quoi votre participation à l'université d'été vous serait bénéfique ;
  - Une preuve de votre statut de protection, indiquant le pays qui vous l'a accordé et la date ;
  - Une copie de votre permis de séjour ;
  - Une copie de votre passeport ou de votre carte d'identité, si vous en possédez une.

Veillez fusionner tous ces documents en un seul fichier PDF (par exemple à l'aide d'[iLovePDF](#)) avant de les envoyer.

 **Pour plus d'informations, veuillez contacter : [odysseus@ulb.be](mailto:odysseus@ulb.be)**